

**Mémoire à l'endroit du BAPE au sujet  
Des impacts des levés sismiques dans l'Estuaire et le Golfe St Laurent**

**Des politiques vertes comme la couleur de l'argent  
Les nouvelles orientations d'Hydro Québec et les inquiétudes des québécois**

**Par  
Jacques Gaudet**

**Îles de la Madeleine  
Le 27 mai 2004**

Je désire présenter ce mémoire à titre personnel, en tant qu'étudiant au collège des Îles. Je suis revenu aux Îles depuis l'année dernière et je me suis senti grandement menacé par les projets d'exploration et d'exploitation gazier et pétrolier prévus pour le golfe St Laurent. Mes préoccupations concernent avant tout les îles et ses habitants, qui comme vous pouvez le sentir, ne sont pas intéressés à ce que des compagnies viennent mettre en péril leur habitat et leur vie, pour des profits qui finiront bientôt par nous mettre tous en danger.

Le présent mémoire consiste en une dissertation critique, dans le cadre de mon cours « Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines ». La réflexion que j'ai amenée est que les nouvelles perspectives de développement adoptées par Hydro Québec ne répondent pas aux besoins et aux intérêts des québécois. J'ai trouvé à propos de présenter ce travail en tant que mémoire, car bien que comme on veut nous faire croire le contraire, il existe effectivement des promoteurs pour toute cette histoire et Hydro Québec en fait partie. Les raisons qui me font dire cela est qu'elle a clairement affirmée vouloir investir plus de 330 millions \$ dans de tels projets, en partenariat avec la compagnie Corridor Ressources, et qu'elle vient de créer une division pétrole et gaz.

Suite à ma réflexion sur ce sujet, suite aux informations que j'ai acquises depuis plus de 6 mois, par le biais de rencontre avec le MRG (Madelinots pour le Respect du Golfe), suite aux premières audiences du BAPE tenues en avril et face à mes intérêts, à mes valeurs personnelles, à mon amour pour les Îles, à ma conscience et ma responsabilité planétaire (aussi petite puisse t-elle être), je me positionne **CONTRE** tous projets d'exploration et d'exploitation dans le golfe du St Laurent, près ou loin de chez moi.

Les seules suggestions que je puisse vous transmettre sont :

- L'instauration d'un moratoire sur tous projets d'exploration et d'exploitation gazier et pétrolier, pour une période indéterminée et ce jusqu'à ce que les connaissances scientifiques soient en mesure de réellement bien cerner la problématique dans son ensemble.
- Que les populations concernées par ces projets soient réellement mises au courant de toutes les étapes et de toutes les prises de décisions et qu'elles soient consultées avant la mise en œuvre de ces projets.

Démarche d'intégration des acquis en  
Sciences humaines

300301RE 0061

**Des politiques vertes comme la couleur de l'argent**  
Les nouvelles orientations d'Hydro Québec et les inquiétudes des québécois

Travail présenté à  
Yvonne Langford

Centre collégial des Îles  
Pavillon Denise Leblanc

Le 24 mai 2004

## Table des matières

	Page
INTRODUCTION.....	1
1. Au-dessus DES GENS ET POUR CES MÊMES GENS : QUI SONT-ILS ET QUE DÉCIDENT-ILS POUR NOUS?.....	2
1.1 Notre belle société d'État, Hydro Québec.....	2
1.1.1 Un bref historique de l'étatisation: une réussite certaine.....	2
1.1.2 Sa mission, ses visions.....	3
1.2 Des politiques... à critiquer.....	4
1.2.1 L'hydroélectricité, pas si propre qu'on le dit.....	4
1.2.2 Acceptable pour Hydro Québec, mais pour les collectivités? .....	4
1.2.3 Des priorités mises de côté.....	5
1.2.4 Mauvaise foi ou intérêts divergents?.....	6
1.2.5 Le souvenir d'un projet tué dans l'œuf.....	7
1.2.6 Une transparence opaque, qui cache bien des intérêts particuliers....	8
1.2.7 Ouvrez les marchés et les réserves pour les États-Unis!.....	9
1.3 La pioche à la main; le ministère des ressources naturelles fonce tête baissée	10
2. EXPLOITER LE GAZ DU GOLFE OU EXPLOITER LES MADELINOTS?.....	11
2.1 « Il n'y a mesure à s'inquiéter pour l'instant, nous en sommes qu'aux premiers balbutiements... ».....	11
2.2 Qu'ont les madelinots à gagner...et à perdre?.....	12
CONCLUSION.....	15
BIBLIOGRAPHIE.....	16

**Des politiques vertes comme la couleur de l'argent**  
Les nouvelles orientations d'Hydro Québec et les inquiétudes des  
québécois

Le 17 décembre 2002, le gouvernement du Canada ratifiait le Protocole de Kyoto, s'engageant ainsi à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 5.2 % entre 2008-2012 par rapport à leur niveau de 1990.<sup>1</sup> Ici, aux Îles, la chambre de commerces et ses 20 membres appuyaient le gouvernement dans l'élaboration d'un plan clair et détaillé. À la même époque (et à l'opposé de la perspective de développement durable proposé par le protocole), Hydro Québec pétrole et gaz a reçu du gouvernement Landry, le mandat de soumettre un plan détaillé du potentiel pétrolier et gazier de l'Est du Québec. Ce qui l'a mené à signer une entente avec Corridor Ressources, dans le but de participer à l'exploration et à l'exploitation du site de Old Harry, situé en mer à 80 Km au nord-est des Îles-de-la-Madeleine. Ce plan de développement et bien d'autres projets d'Hydro-Québec ont soulevé bien des inquiétudes, autant aux Îles qu'ailleurs au Québec. Le 22 mai, à Montréal, des milliers de manifestants criaient haut et fort leur mécontentement face aux projets des centrales thermiques de Beauharnois et de Bécancour. En considérant l'ampleur des réactions provoquées par les nouvelles orientations du gouvernement et d'Hydro-Québec, et plus précisément en ce qui a trait à l'exploitation du potentiel gazier du Saint-Laurent, est-il possible d'affirmer que ces projets de développement énergétique correspondent aux intérêts des québécois, des madelinots? Il importe avant tout de bien savoir ce qu'il en est avec notre belle société d'État, qu'est Hydro Québec et de ses politiques, ainsi que les autres structures gouvernementales impliquées. Par la suite suivra l'étude du développement d'hydrocarbures par rapport au contexte particulier du Golfe du Saint-Laurent et de l'archipel!

---

<sup>1</sup> Étant donné que depuis 1990, les émissions de gaz à effet de serre ont continué d'augmenter, cet engagement revient en réalité à réduire les émissions d'environ 20 à 25 % par rapport aux émissions actuelles.

# **1. Au-dessus des gens et pour ces mêmes gens : Qui sont-ils et que décident-ils pour nous?**

## **1.1 Notre belle société d'état, Hydro Québec**

### **1.1.1 Un bref historique de l'étatisation: une réussite certaine**

Avant 1960, plusieurs compagnies d'électricité étaient en compétition sur le territoire québécois, dont la Shawinigan Water and Power, Montreal Light and Heat et Hydro Québec, qui ne produisait que le tiers de l'électricité de la province. EN 1961, René Lévesque convoquera l'équipe de la division Recherches et planification du ministère des Richesses naturelles afin de produire un rapport sur la situation de la gestion énergétique du Québec et de la possible étatisation de la production électrique. L'économiste André Marier devra dresser le tableau des avantages et des désavantages d'une future étatisation. Il relèvera premièrement l'utilisation désordonnée des bassins d'eau, qui conduit à une duplication des lignes électriques, d'un bout à l'autre de la province et ainsi confine au gaspillage. Deuxièmement, les tarifs sont irréguliers d'une région à l'autre et, enfin, une grosse partie du revenu net des compagnies sort du Québec sous la forme de profits investis à l'étranger. Un argument de poids, le fait de devenir une société d'État permet une exemption d'impôts, permettant à celle-ci d'encore plus se développer.<sup>2</sup>

Fin novembre 1961, le Livre Bleu est prêt et débouche sur l'incontournable nationalisation, qui sera votée peu de temps après. « Nous sommes enfin maîtres chez nous », dira Jean Lesage. L'une des plus grandes entreprises du monde dans le domaine de l'énergie devient la propriété du peuple québécois. Les retombées de la nationalisation sont grandes. Trois ans seulement après, Hydro Québec emploie 1700 employés, possède un actif de 2.5 milliards de dollars et ses ventes atteignent le quart de milliard. En 1965 sera enfin réalisé l'uniformité des tarifs pour tous. De plus, en favorisant l'achat des produits fabriqués ici, Hydro Québec suscitera la création de nouvelles entreprises et de milliers d'emplois, sans compter la grande partie de ses profits qu'elle retourne dans les

---

<sup>2</sup> Pierre GODIN. « Quand Lévesque nationalisait l'électricité », *L'Actualité*, (15 mai 1997), p.70-71

coffres du gouvernement et de son investissement dans le développement au Québec de la recherche scientifique.<sup>3</sup>

Le savoir-faire et la volonté des gens d'ici aura fait de cette belle société d'État une fierté et un moteur de développement. Maintenant, regardons, à l'heure actuelle, quels sont les fondements théoriques et les visions sur lesquelles repose notre unique fournisseur d'énergie.

### 1.1.2 Sa mission, ses visions

Dans son document de 1998 sur ses nouvelles politiques, Hydro Québec décrit sa mission comme étant «de fournir de l'énergie et d'œuvrer dans le domaine de la recherche et de la promotion relative à l'énergie, de la transformation et de l'économie de l'énergie, de même que dans tous les domaines connexes ou reliés à l'énergie. » Sa vision principale est de devenir un chef de file mondial dans le domaine de l'énergie en mettant en valeur leur expertise au bénéfice de leurs clients, de leurs employés et de leurs actionnaires, tout en y associant des partenaires dans une perspective d'affaires. Elle stipule que leurs valeurs sont la satisfaction du client, le sens des affaires, le respect des employés, l'amélioration de la qualité, le respect de l'environnement avec les collectivités, dans une optique de mise en valeur et d'exploitation des richesses naturelles à des fins énergétiques de façon harmonieuse et durable, avec l'appui des collectivités et dans le but de bien servir la société. Finalement, la protection du futur vise à respecter l'engagement pris envers les Québécois, notamment à maintenir les tarifs bas et uniformes, tout en continuant d'appuyer le développement industriel et ce de façon à assurer aux générations futures le maintien des acquis découlant du bien commun que constitue la richesse hydroélectrique.<sup>4</sup>

---

<sup>3</sup> *Ibid.* p.72

<sup>4</sup> HYDRO QUÉBEC. « Nos politiques », 1998, p.3

## 1.2 Des politiques... à critiquer

Les aspects suivants des nouvelles politiques adoptées par Hydro Québec seront sujets à une éventuelle critique. Bien que la plupart des politiques soient respectées, il n'en reste pas moins que les plans sont souvent très beaux en apparences, mais derrière ces belles lignes se cachent des vérités non dévoilées.

### 1.2.1 L'hydroélectricité, pas si propre qu'on le dit

À travers sa politique sur l'environnement, elle dit « produire une énergie propre, renouvelable et sécuritaire, grâce à l'hydroélectricité, protègent ainsi l'héritage environnemental des générations futures »<sup>5</sup>. Dans son profil, Hydro Québec s'enorgueillit d'être l'un des plus grands producteurs d'énergie verte en Amérique du Nord, avec une production qui est à 97% d'origine hydraulique. Tout d'abord, l'énergie hydroélectrique n'est pas une énergie si verte que ça, car la décomposition de la matière organique dans les territoires inondés émet du méthane, contribuant 40 fois plus que le gaz carbonique à l'effet de serre et du méthylmercure, qui aboutit, entre autre, dans la chair des poissons.<sup>6</sup> Une rumeur intéressante circule, laissant croire que, ne considérant en effet pas l'énergie hydroélectrique comme verte, les États-Unis auraient en quelques sortes forcé le Québec à se munir d'un parc éolien, comme celui de Cap Chat. Cela serait dû à la politique domestique américaine gouvernant ses importations énergétiques, qui stipule que pour s'approvisionner en énergie à l'étranger, les États-Unis ne peuvent commercer qu'avec des producteurs dont un minimum de 5% de production énergétique provient d'une source dite verte.

---

<sup>5</sup> *Ibid.* p.23

<sup>6</sup> André FAUTEUX. « Hydro Québec : des profits à tout prix? », *Guide Ressources*, (mars 2002), p. 64



### 1.2.2 Acceptable pour Hydro Québec, mais pour les collectivités?

Elle dit aussi « développer des projets rentables, acceptables du point de vue environnemental et favorablement accueillis par les collectivités ». <sup>7</sup> L'exemple plus précis de l'exploitation du gaz planifiée dans le Saint-Laurent viendra ajouter un bémol sur cette dite acceptabilité environnementale. L'accueil favorable des collectivités, quant à elle, est facilement réfutable, n'ayant qu'à penser aux énormes difficultés pour obtenir des accords avec les populations Cri du Nord du Québec pour la mise en œuvre des barrages tel ceux sur La Grande, à la contestation de la construction de la ligne électrique en Montérégie par la coalition des citoyens de Saint-François<sup>8</sup>, à l'avalanche de mémoires en opposition à la construction d'une, sinon plusieurs, centrales au gaz à Beauharnois, venant autant de la part des écologistes que de représentants d'entreprises<sup>9</sup>. Finalement, ici même aux Îles, l'inquiétude populaire bat son plein, avec la formation d'une table de concertation ainsi que d'un regroupement de citoyens, tous les deux très inquiets par la compatibilité des projets gaziers d'Hydro Québec avec le milieu naturel et social.

### 1.2.3 Des priorités mises de côté

Elle affirme par la suite s'engager à « privilégier l'hydroélectricité, les autres sources d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique pour combler les besoins de ses clients. »<sup>10</sup>. La primauté accordée à l'hydroélectricité s'est malgré tout grandement estompée dans leur plan de développement, car même si en 2002 M. Caillé, président d'Hydro Québec, affirmait, lors d'un bref bilan, que des ententes avaient été conclues afin de réaliser de nouvelles installations hydroélectriques, pour une capacité annuelle de production supplémentaire de l'ordre de 12 TWh, la fraction de ces projets qui serait comparable en termes de production énergétique aux projets gaziers annoncés ne seraient pas mis en service avant 2010, au plus tôt. Le virage vers le gaz naturel qu'elle semble

---

<sup>7</sup> H. QUÉBEC. *op. cit.* p.23

<sup>8</sup> A. FAUTEUX. *op. cit.* p.63

<sup>9</sup> Hélène BARIL. « Avalanches de mémoires opposés au Suroît », *La Presse*, (Montréal), (22 avril 2004), p. LA PRESSE AFFAIRES

<sup>10</sup> H. QUÉBEC, *op. cit.* p.23

prendre est donc très évident, mêmes si les raisons n'en sont pas trop claires : la raison principale pour laquelle Hydro Québec préconise le gaz naturel est afin d'améliorer la sécurité énergétique du Québec, en vue de satisfaire les futurs besoins croissants – mais la centrale de Beauharnois devrait seulement produire 6.7 TWh et n'entrerait en service, selon la section québécoise de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, qu'en 2008. Que faire, entre-temps? Économiser, évidemment : trois organismes environnementaux, dont l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, reçurent comme réponse de la société d'État, qu'un investissement équivalent aux sommes de la construction de la centrale du Suroît en programmes d'efficacité énergétique pourrait réaliser des économies d'énergie de 8.1 TWh<sup>11</sup>. Cela soulève la question à savoir pourquoi Hydro Québec ne s'implique pas considérablement plus dans l'économie d'énergie, si elle appréhende autant une pénurie, comme le prévoient les chiffres fournis par la Régie en février dernier.

#### 1.2.4 Mauvaise foi ou intérêts divergents?

Demander à Hydro Québec de promouvoir l'efficacité énergétique c'est comme demander à une compagnie de cigarettes de faire de la publicité pour cesser de fumer! Sa raison d'être est de produire de l'électricité et de verser des redevances au gouvernement, au lieu de répondre aux besoins des québécois et d'harmoniser leurs activités dans le plus grand respect possible. Le potentiel d'efficacité énergétique évalué varie de 8.5 TWh à 27.6 TWh, mais pour ce faire, il faudrait investir dans des programmes, qui, en passant, créent autant sinon plus d'emplois. En effet, 85 % de l'argent investi sert à payer des salaires et les économies sont presque automatiquement réinvesties localement, tandis que la technologie utilisée par le Suroît crée de l'emploi à l'étranger.<sup>12</sup> Selon Jacques Ruelland, ancien chef de cabinet du ministre des ressources naturelles, les tarifs sont trop bas, nuisant à l'environnement et freinant le développement d'énergies renouvelables.

---

<sup>11</sup> Laura-Julie PERREAULT. « Centrale du Suroît : les écologistes pressentent une victoire », *La Presse*, (Montréal), (4 avril 2004), p.A5

<sup>12</sup> Jean-Sébastien TRUDEL. « Le Québec devra faire mieux en efficacité énergétique », *Les Affaires*, (Montréal), (21 février 2004), p.6

Une augmentation du coût combiné à une réduction de la consommation sensibiliserait à une meilleure gestion sans faire accroître la facture du particulier, tout en étant moins dommageable. Malheureusement, seulement 0.024% du chiffre d'affaire est investit dans ce secteur, soit 3 millions sur 12.5 M\$ (comparativement à quelques 200 millions dollars au Massachusetts, état sensiblement similaire au Québec par sa démographie). Pour continuer de se moquer des Québécois, dans son Plan stratégique 2002-2006, Hydro Québec propose de faire économiser 0.4 TWh, alors qu'elle refuse de financer le groupe Négawatts Production inc., qui propose un programme pan québécois, chiffré à 3¢ le kilowatt économisé, au lieu de payer autour du double pour en produire de nouveaux, polluants et contestés.<sup>13</sup> Finalement, ce que des centaines d'organismes de partout au Québec prévoient, est l'élaboration de programmes sérieux d'efficacité énergétique conjointement liés au développement d'énergies alternatives, tels l'éolien ou le solaire.

#### 1.2.5 Le souvenir d'un projet tué dans l'œuf

Lorsque Hydro Québec ose prétendre favoriser les énergies alternatives, un souvenir refait surface aux Îles. C'est qu'en 1993, Hydro Québec réitérait son intention de développer un parc éolien aux Îles. La raison principale était de réduire l'émission de polluants atmosphériques dégagés par la centrale thermique.<sup>14</sup> Après consultation, la population s'était montrée favorable à un tel projet, qui escomptait produire jusqu'à 5 MW. On mentionnait que la qualité des vents en faisait l'un des endroits les plus favorables au Canada.<sup>15</sup> Après avoir reçu plus de 18 soumissions, le consortium de Kenetech. Arno Electrique fut sélectionné, avec son projet de 16 éoliennes à axes horizontales, pour sa qualité technique, son intégration au réseau central, son prix payé de 7¢ le KWh et sa capacité à réaliser son projet. Les impacts sur le milieu furent considérés comme mineurs car le bruit devait être atténué par les vagues, le site choisi étant la dune du Havre aux Maisons. Les retombées économiques attendues étaient de l'ordre de 2 millions pour le Québec, dont la moitié reviendrait directement aux Îles, notamment par

---

<sup>13</sup> A. FAUTEUX. *op. cit.* p.65-67

<sup>14</sup> Achille HUBERT. « Nous, on est dans le vent », *Le Radar*, (Îles de la madeleine), (19 avril 1993), p.1

<sup>15</sup> Achille HUBERT. « Êtes-vous favorable à l'implantation d'un parc d'éoliennes? », *Le Radar*, (Îles de la madeleine), (27 septembre 1993), p.3

la création de deux emplois, formés préalablement en Californie. Le parc devait rentrer en service à l'automne 1995.<sup>16</sup> Malgré la signature d'un contrat, le projet fut reporté soit disant à cause de difficultés d'intégration au réseau, sauf que tous dénotèrent une volonté de la part d'Hydro de faire avorter le projet. Ce qui fut effectivement le cas au printemps 1997, lorsque le projet fut officiellement abandonné sous prétexte que le producteur failli à ses obligations de débiter le contrat. En réalité, Hydro Québec demandait de fortes exigences afin de protéger son réseau (plus tard, une fuite d'information attestait que la société avait menacé une compagnie partenaire du projet de lui refuser des contrats si elle rencontrait les maires).<sup>17</sup>

Interrogé par Georges Farrah, alors député fédéral, M. Yvon Filion dû confirmer qu'il n'y aurait pas d'autres projets, alors qu'il disait quand même « qu'aux Îles, c'est certainement un endroit où il y a u potentiel pour avoir un projet éolien rentable. Pour le futur c'est certainement un endroit où il faudrait penser sérieusement à implanter des éoliennes ». <sup>18</sup> Malgré cela, M. Caillé avait laissé paraître son intention d'instaurer des tarifs dissuasifs. La conclusion des années d'espoir et d'attente : pas d'éoliennes aux Îles... Mais un aspect agace Georges Farrah, c'est le manque de transparence et de sincérité dans cette entreprise, en qui les Québécois avaient pourtant confiance.

#### 1.2.6 Une transparence opaque, qui cache bien des intérêts particuliers

Toujours selon sa politique, Hydro Québec s'engage à « disposer en tout temps de l'information requise sur l'ensemble de ses activités pour prendre des décisions adéquates », à « bien informer son actionnaire, le grand public, les publics spécialisés, ses clients et son personnel en faisant preuve de respect, de cohérence et de transparence dans ses communications, tout en tenant compte des impératifs reliés à sa vocation commerciale ». <sup>19</sup> C'est cette cohérence qui inquiète les populations, exaspérées par les promesses non tenues et par les directions contradictoires que la société d'État prend.

---

<sup>16</sup> Annie POIRIER. « Hydro Québec annonce la construction d'un parc d'éolienne à la Dune du Sud à Havre aux maisons », *Le Radar*, (Îles de la madeleine), (18 juillet 1994), p.3

<sup>17</sup> Achille HUBERT. « L'industrie de l'éolien », *Le Radar*, (Îles de la madeleine), (17 février 2003), p.4

<sup>18</sup> Isabelle CUMMINGS. « Le: des profits à tout prix? », *Guide Ressources*, (mars 2002), p. 61-66 projet éolien n'ira pas plus loin », *Le Radar*, (Îles de la madeleine), (18 avril 1997), p.3-4

<sup>19</sup> H. QUÉBEC, *op. cit.* p.28

Pour la supposée transparence, on repassera, depuis qu'elle a décidé de tenir secret le niveau de ses réserves d'eau. Cet élément est très important, car sous prétexte qu'elles sont basses et que la demande est « croissante » (annuellement de 1.6%), Hydro Québec justifie ses nouveaux projets dans le but de satisfaire les besoins énergétiques de base des Québécois. On n'a pas à s'en faire, car la Régie de l'énergie est sensée superviser la gestion de ces réserves. L'inquiétude demeure toutefois justifiée pour plusieurs raisons. En février dernier, la société d'état a publié des chiffres différents au sujet de leurs réserves de ceux fournis aux régisseurs – qui, eux, n'avaient pas appréhendé une pénurie. En plus, la loi 116, émascule ses pouvoirs en lui soutirant son autorité sur la production d'électricité.<sup>20</sup> Alors pourquoi vouloir à tout prix augmenter sa production, lorsqu'il serait possible sinon préférable, de satisfaire autrement les besoins des collectivités? La raison est simple... le profit!

#### 1.2.7 Ouvrez les marchés et les réserves pour les États-Unis!

Le 1<sup>er</sup> mai 1997 marquait l'entrée en jeu d'Hydro Québec sur les marchés américains de la vente en gros, soumise à la loi de la concurrence. L'équipe de Caillé y voit une occasion exceptionnelle d'y faire des profits importants.<sup>21</sup> Les différentes façons dont elle transige consistent soit à stocker de l'énergie dans un réservoir pour le vendre à fort prix ou, inversement, à en acheter en temps de faible demande pour la revendre lorsque les prix deviendront plus alléchants. Il est aussi possible de faire des achats ou des ventes à l'avance.<sup>22</sup>

Selon une approche, plutôt à court terme, favorisant une maximale rentabilité, toute l'énergie excédante se voit exportée lorsque le prix est bon, même au risque de compromettre la sécurité énergétique du Québec si les pluies se faisant rares. Se départir des ses réserves pour rentabiliser peu être bon, mais la société d'état n'étant pas au bord du gouffre, et en important à bon prix de l'énergie lorsque ses réserves sont dilapidées,

---

<sup>20</sup> Louis-Gilles FRANCOEUR. « Réserves d'eau : Hydro Québec aurait fourni des chiffres différents au BAPE et à la Régie de l'énergie », *Le Devoir*, (Montréal), (18 février 2004), p.A6

<sup>21</sup> Jean-Benoît NADEAU. « Hydro Québec au bord de la dé-nationalisation », *L'Actualité*, (1<sup>er</sup> mai 1997), p.66

<sup>22</sup> André CAILLÉ. « Commentaires de M. Caillé lors d'une entrevue avec René Vézina », *Commerce*, (janvier 1999), p.16-17

elle encourage la production d'énergie de charbon, dont les déchets de combustion viennent, par l'entremise des grands vents d'ouest, polluer notre territoire. Certes, la santé de l'entreprise n'est pas en cause, à voir le bénéfice net de 1.931 milliards de dollars qu'elle a enregistré en 2003. Selon Jean-François Blain, analyste énergétique et auteur du livre *Les mauvais coûts d'Hydro*, la croissance fulgurante des bénéfices n'est pas attribuable à l'explosion de ses ventes sur les marchés extérieurs, mais plutôt aux revenus constants tirés des ventes québécoises, conjuguées à la diminution des coûts de production. Des données entre 1997 et 2001 révèlent que le produit des ventes dans les marchés extérieurs était de 2.525 milliards, tandis que le coût attribuable aux achats d'électricité et de combustibles, essentiellement attribuables aux activités de courtage aux États-Unis, s'élevait à 3 milliards de dollars.<sup>23</sup>

Si le marché n'est pas aussi rentable que l'on le prétend, le désir de produire et de commercer avec nos voisins cache donc des intérêts autres que ceux de la population québécoise, qui, elle, désire obtenir de l'énergie propre à un tarif intéressant. La crainte est que le gouvernement et son producteur d'électricité ne soient de mèche pour gonfler les exportations. La fameuse solution, qui brûle littéralement les écologistes et les personnes au courant de toutes les subtilités derrière les projets, est le développement du potentiel gazier dans le Saint-Laurent. Cette guerre oppose diamétralement les citoyens inquiets de la perspicacité et des impacts de ce projet, aux autorités politiques leurrées par le profit immédiat.

### 1.3 La pioche à la main; le ministère des ressources naturelles fonce tête baissée

Le ministère des ressources naturelles, qui doit faire justement la promotion de ces ressources, dont l'éolien, le solaire, la biomasse et bien d'autres font parti, n'en a que pour le gaz naturel par les temps qui courent. Dans ses publications, il ne cesse de répéter le « potentiel prometteur et insoupçonné » des bassins sédimentaires du St-Laurent, la place déterminante qu'occupent les hydrocarbures dans le bilan énergétique du Québec,

---

<sup>23</sup> Pierre COUTURE. « Profits records d'Hydro Québec... grâce aux québécois », *Le Soleil*, (Québec), (17 avril 2004), p.B3

l'accessibilité des zones, les crédits d'impôt alloués<sup>24</sup> et bien d'autres mesures qui visent à attirer des exploitants et à leur simplifier la tâche. Un aspect qui fait croire en la volonté aveugle d'exploiter les gaz est la loi du « free mining » qui réglemente les permis d'exploitation selon que l'accès à la ressource est ouverte à tous, que le premier demandeur se voit attribuer le droit d'exploiter la ressource et que la découverte et le développement des gisements sont laissés au savoir-faire de l'industrie.<sup>25</sup> De quoi inquiéter les gens, à savoir s'ils peuvent faire confiance aux compagnies, pour l'instant, étrangères et à vocation très commerciale, à user si facilement de leur milieu pour en faire des profits.

Avant d'aborder concrètement le projet d'exploration et d'exploitation pétrolière et gazière du St-Laurent, quelques petites informations à propos des intérêts particuliers peuvent éclairer un peu la direction des futurs investissements.

Tout d'abord, André Caillé, actuel président d'Hydro Québec, était anciennement celui de Gaz Métropolitain. Il détient probablement encore des parts dans cette entreprise qui exploite le gaz naturel et qui compte, malgré les oppositions, construire un port méthanier à Beaumont, dans le but de faciliter le transport du gaz liquéfié. Une autre compagnie apparaît dans le décor, Enbridge,

Elle opère dans le transport de substances telles que le gaz naturel et est impliqué dans le projet de Beaumont. Il faut aussi savoir que Hydro Québec (à 50.1%), Enbridge (à 32.1%) et Gaz de France (à 17.5%) détiennent la presque totalité de Noverco. Ces partenaires détiennent 74.5% de Gaz Métro<sup>26</sup>, ce qui démontre clairement les intérêts personnels que sont en jeu dans l'histoire du gaz.

---

<sup>24</sup> MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. « L'exploration pétrolière et gazière au Québec...un bassin de possibilités », 2001

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> François POULIOT. « Comment Hydro pourrait faire baisser Gaz Métro », *Le Soleil*, (Québec), (24 avril 2004), p.B3

## 2. Exploiter le gaz du golfe ou exploiter les madelinots?

Comme il était mentionné en introduction, suite à un plan du potentiel pétrolier et gaz de l'Est du Québec, Hydro Québec a décidé de s'impliquer dans la mise en valeur des hydrocarbures par la volonté d'investir la modique somme de 330 millions de dollars en partenariat avec la compagnie Corridor Ressources. Trois sites principaux retiennent l'attention, soit ceux du Golf du Saint-Laurent (excluant le gisement à Old Harry), le gisement Old Harry, et le secteur de Fatima aux Îles de la Madeleine. C'est justement dans cet archipel que réside un des enjeux majeurs de toute cette ruée vers l'or noir. Au beau milieu de tout ce futur champs de forage habite une population de bons vivants, respectueux et dépendants de l'environnement qui les entoure. Avant de mettre en péril le pilier de leur économie qu'est la pêche il serait peu être juste de voir avec eux leurs intérêts et leurs inquiétudes.

### 2.1 « Il n'y a mesure à s'inquiéter pour l'instant, nous en sommes qu'aux premiers balbutiements... »

M. Carol Cantin du ministère des Ressources naturelles, lors de son passage aux Îles pour les audiences du BAPE, se faisait rassurant en nous disant qu'étant donné qu'il n'y avait pas de promoteur, à l'heure actuelle, pour la question des levés sismiques<sup>27</sup>, il ne fallait surtout pas s'en faire. Sauf que la situation actuelle est bien autrement et bien plus avancée qu'on tente de le faire croire. Ces audiences concernaient les impacts liés aux éventuelles campagnes de levés sismiques dans le Golf, mais ne concernent pas le gisement de Old Harry car les levés y ont déjà été effectués entre 1998 et 2002. Il en va encore moins pour le site à Fatima, situé en milieu terrestre et assujéti au Règlement sur le pétrole et le gaz naturel, qui l'exclut du processus d'évaluation environnemental québécois.<sup>28</sup>

<sup>27</sup> Les levés sismiques consistent à bombarder le fond marin à l'aide de canons à air comprimé envoyant une série d'ondes, de forte intensité (jusqu'à 260dB, alors que le seuil considéré comme tolérable en mer est de 180dB) afin d'identifier la présence de structures d'hydrocarbures dans le sous-sol.

<sup>28</sup> Danielle GIROUX. « Exploration et exploitation. Où en sommes-nous??? » *infoPETGAZ aux Îles*, (Îles de la Madeleine), no 4, (avril 2004), p.6



Comme les gisements ont été identifiés (4 à 5 trillions de pieds cubes de gaz naturel pour le gisement de Old Harry et de 2 trillions pour Fatima), cela en fait des sites très intéressants. La question qui ralentit les développements est que Old Harry est à cheval sur les territoires québécois et de terre-neuvien. Québec semble très intéressé à s'appropriier la section qui relève de sa juridiction car sinon la province de Terre-Neuve le fera sans scrupules. Elle exploite déjà allègrement des puits, d'autant plus que les conséquences seront les mêmes. Lorsqu'une demande de forage exploratrice sera faite, celle-ci sera soumise à une étude approfondie selon la loi canadienne d'études environnementales, ce qui pourrait être rassurant. Cependant, le ministre des ressources naturelles, John Efford, désire diminuer les délais des études d'impacts à 4 mois plutôt que les années auparavant nécessaires, ce qui peut sévèrement réduire la qualité de l'étude. De plus, des démarches sont en cours pour faire de cette étude approfondie un simple examen préalable. L'examen relève du promoteur au lieu d'experts indépendants, sans oublier qu'un tel examen ne tient pas très souvent compte de tous les aspects en détail ainsi que des effets cumulatifs de l'ensemble des projets.<sup>29</sup> Dans le cas de Fatima, Corridor Ressources n'a qu'à attendre le financement nécessaire pour réaliser ses projets de forage car ils ne sont pas soumis aux mêmes processus d'évaluation environnementale. Les compagnies impliquées y voient donc une très belle occasion de faire des profits, mais la balance des avantages et des inconvénients pour les madelinots devrait peu être primer.

## 2.2 Qu'ont les madelinots à gagner...et à perdre?

Sachant désormais que l'argument de la sécurité énergétique du Québec est contestable, surtout lorsqu'on apprend que dans des situations similaires, 93 % de la production annuelle de la centrale Hybernia, à Terre Neuve, est envoyée vers les États-Unis et de même pour celle de l'Île-de-sable, au large de la Nouvelle Écosse, dont le pipeline qui était originairement sensé remonter jusqu'à Québec fut détourné vers les

---

<sup>29</sup> Ibid. p.7

marchés de Boston, à cause du manque de consommateurs le long de celui-ci.<sup>30</sup> Le seul avantage qu'on a fait miroiter à la population, était le grand nombre d'emplois qui allait découler de la phase d'exploitation. Selon le rapport du comité d'experts, qui était chargé de cibler les impacts possibles des levées sismiques, et non de promouvoir le projet par la description (très superficielle) des retombées économiques de l'exploitation, énonce la création de 3000 emplois.<sup>31</sup> Or, il n'est en aucun cas mentionné le type d'emplois, la spécialisation requise ainsi que ceux destinés aux gens des Îles. Il est aussi connu que les emplois permanents, on exclut ici les emplois temporaires reliés à la construction de l'infrastructure, requièrent des études post-secondaires, et demandent des expériences dans le domaine. Il a fort à parier que les emplois principaux seront comblés par des gens de l'extérieur, probablement des États-Unis, car l'expertise provient majoritairement du côté américain, tout comme la compagnie GSI, chargée des relevés sismiques.

Regardons maintenant ce que les madelinots risquent dans toute cette histoire. Tout d'abord, il faut savoir que la conjoncture économique des Îles est actuellement bonne. L'industrie de la pêche est passablement stable, à part la morue et le sébaste qui sont soumis à un moratoire. L'industrie touristique engendre des retombées annuelles de l'ordre de 50 millions, le développement de l'aquaculture bas son plein. En somme, la qualité de vie y est bonne et une énorme quantité d'emploi dans le secteur primaire, secondaire et tertiaire dépendent directement de l'abondance et de la qualité des produits tirés de l'environnement. Lorsque l'on pense aux dangers de l'exploitation pétrolière et gazière, aussitôt ressurgissent les malheureux souvenirs des déversements en mer, qui, évidemment, pourraient avoir des conséquences désastreuses sur les pêches. Mais d'autres incidents mettent en danger l'écosystème marin. Dans l'étude d'impact environnementale Terra-Nova, le ministère des Pêches et des Océans du Canada évaluait des rejets de boue de forage de 5 millions de kg, car une loi canadienne autorise l'exploitant à rejeter 15% du poids des déblais de forage dans le milieu, qui contiennent une quantité importante de produits chimiques et de métaux lourds. Dans la même étude, on mentionne qu'il arrive de là 24 accidents par année de déversement de pétrole et de gaz dans la région de Terre

---

<sup>30</sup> Lucie D'AMOURS. « Le golfe et ses îles, un milieu unique », *infoPETGAZ aux Îles*, (Îles de la Madeleine), no3, (février-mars 2004), p.2

<sup>31</sup> Rapport du comité d'experts sur les enjeux liés aux levés sismiques dans le St. Laurent. Tableau 8,1

Neuve - Nouvelle Écosse.<sup>32</sup> Ceci a de quoi inquiéter lorsqu'il est clair que la quantité de nos exportations de produits de la mer est directement liée avec la qualité et la confiance accordée par les importateurs étrangers.

L'aspect de la sécurité humaine mérite tout de même une petite pensée si l'on se rappelle ne serait-ce que des cas de Ocean Ranger à Terre-Neuve (84 morts), Piper Alpha (167 morts), la plate-forme au Brésil en 2001 et j'en passe, en n'oubliant pas de mentionner que celle de l'Île de sable a dû être évacuée cet hiver à cause de la dérive des glaces!

Le contexte particulier du Golf du Saint-Laurent mériterait d'être approfondi car l'importance des impacts écologiques que l'ensemble d'un tel développement pourrait causer est énorme, allant des levés sismiques, à l'exploitation, jusqu'au démantèlement des plate-formes. Il est intéressant de mentionner que malgré des avis défavorables de Pêches et Océans Canada, l'Office national de l'énergie du Canada désire toujours aller de l'avant. Enfin, un moratoire sur les projets d'exploration pétrolier et gazier dans le Saint-Laurent fut réclamé en octobre 2003 par une cinquantaine de membres de la communauté scientifique et des groupes environnementaux, représentants de l'industrie de la pêche et de l'écotourisme, membres des Premières Nations, artistes et citoyens.<sup>33</sup>

Aux Îles, suite à une manifestation en novembre, en opposition aux projets, un groupe de citoyens inquiets des conséquences possibles sur la vie des madelinots formèrent le MRG : Madelinots pour le respect du Golf. Parallèlement, un comité rejoignant l'ensemble des secteurs visés<sup>a</sup> tenu des consultations en vue de prendre une décision commune et concertée sur le sujet. La réponse sera rendue publique lors de la deuxième séance d'audiences du BAPE, le mercredi 26 mai, 2004. Une quarantaine de mémoires, venant de toutes les sphères de la population madelinienne sont attendus<sup>34</sup> et seront, comme la tendance se fait sentir, majoritairement en opposition aux projets de développement du potentiel pétrolier et gazier aux Îles et dans le Saint-Laurent.

---

<sup>32</sup> ACÉE. « Étude d'impact environnemental Terre-Nova », 16 juillet 2003

<sup>33</sup> Robert MICHAUD. « L'exploitation pétrolière menace le St. Laurent », *Le Soleil* (carrefour des lecteurs), (Québec), (18 novembre 2003), p.A16

<sup>34</sup> Aurélie HUBERT. « De nombreux madelinots veulent se faire entendre », *Le Radar*, (Îles de la madeleine), (21 mai 2004), p.3

Il est par les temps qui courent presque "in" de critiquer Hydro Québec et ses plans de développement, mais cette opposition massive qu'elle reçoit de la part de la population québécoise est justifiable. La société d'État va à contre-courant de ses propres politiques en favorisant l'énergie produite par le gaz naturel à toute autre forme alternative, beaucoup moins polluante. Elle ne semble pas non plus vouloir s'investir dans des programmes d'efficacité énergétiques, mais donne plutôt l'impression d'orienter sa structure en vue de commercer encore plus avec son voisin du Sud. Elle manque de transparence et d'honnêteté et utilise l'argument du manque à gagner d'énergie du Québec pour masquer ses intérêts personnels dans l'augmentation de sa production et dans son désir de promouvoir le potentiel gazier du golfe. Elle se voit supporté par une bonne partie de l'arsenal gouvernemental, avec à ses côtés le ministère des ressources naturelles et l'office national de l'énergie. Sur papier et dans un tableau, les chiffres sont alléchants, mais lorsque l'on regarde ce que les communautés, ce que les gens qui forment l'âme et le cœur du Québec ont à perdre plus qu'à gagner, il me semble évident que Hydro Québec ne répond pas aux intérêts des québécois dans ses nouveaux projets de développement énergétique. L'exemple précis du gaz naturel dans le golfe ne répond non plus selon moi des intérêts des madelinots, qui eux, démontrent clairement leur désir de préserver leurs richesses et leur économie tout en étant respectueux de leur milieu. La guerre est lancée et les offensives se font sur plusieurs fronts. Les québécois seront-ils obligés de devenir des irrésistibles gaulois? Ce qui est déplorable c'est que nous devons nous battre contre nos propres dirigeants. En terminant, ces derniers ne semblent pas avoir bien compris le véritable sens du développement durable dont ils mettent à toutes les sauces pour s'aligner avec les politiques internationales. La définition canadienne du développement durable repose sur l'amélioration de notre qualité de vie et de notre bien-être, la durabilité des ressources naturelles, des emplois, des collectivités, des industries, la protection de la santé des gens et des écosystèmes, la promotion de l'équité et le respect de nos obligations internationales. Je pense qu'il y a ici incohérence avec le gaz naturel!

## Bibliographie

- ACÉE. « Étude d'impact environnemental Terre-Nova », 10 juillet 2003
- BARIL, Hélène. « Avalanches de mémoires opposés au Suroît », *La Presse*, (Montréal), (22 avril 2004), p. LA PRESSE AFFAIRES
- CAILLÉ, André « Commentaires de M. Caillé lors d'une entrevue avec René Vézina », *Commerce*, (janvier 1999), p.16-20
- COUTURE, Pierre. « Profits records d'Hydro Québec... grâce aux québécois », *Le Soleil*, (Québec), (17 avril 2004), p.B3
- CUMMINGS, Isabelle. « Le: des profits à tout prix? », *Guide Ressources*, (mars 2002), p. 61-66 projet éolien n'ira pas plus loin », *Le Radar*, (Îles de la madeleine), (18 avril 1997), p.3-4
- D'AMOURS, Lucie. « Le golfe et ses îles, un milieu unique », *infoPETGAZ aux Îles*, (Îles de la Madeleine), no3, (février-mars 2004), p.2
- FAUTEUX, André. « Hydro Québec
- FRANCOEUR, Louis-Gilles. « Réserves d'eau : Hydro Québec aurait fourni des chiffres différents au BAPE et à la Régie de l'énergie », *Le Devoir*, (Montréal), (18 février 2004), p.A6
- GIROUX, Danielle. « Exploration et exploitation. Où en sommes-nous??? » *infoPETGAZ UT aux Îles*, (Îles de la Madeleine), no 4,(avril 2004), p.6
- GODIN, Pierre. « Quand Lévesque nationalisait l'électricité », *L'Actualité*, (15 mai 1997), p.70-71
- HUBERT, Achille. « Êtes-vous favorable à l'implantation d'un parc d'éoliennes? », *Le Radar*, (Îles de la madeleine), (27 septembre 1993), p.3
- HUBERT, Achille. « L'industrie de l'éolien », *Le Radar*, (Îles de la madeleine), (17 février 2003), p.4
- HUBERT, Achille. « Nous, on est dans le vent », *Le Radar*, (Îles de la madeleine), (19 avril 1993), p.1
- HUBERT, Aurélie. « De nombreux madelinots veulent se faire entendre », *Le Radar*, (Îles de la madeleine), (21 mai 2004), p 3
- HYDRO QUÉBEC. « Nos politiques », 1998, 29 pages

MICHAUD, Robert. « L'exploitation pétrolière menace le St. Laurent », *Le Soleil* (carrefour des lecteurs), (Québec), (18 novembre 2003), p.A16

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. « L'exploration pétrolière et gazière au Québec...un bassin de possibilités », 2001

NADEAU, Jean-Benoît. « Hydro Québec au bord de la dé-nationalisation », *L'Actualité*, (1<sup>er</sup> mai 1997), p.66-70

PERREAULT, Laura-Julie. « Centrale du Suroît : les écologistes pressentent une victoire », *La Presse*, (Montréal), (4 avril 2004), p.A5

POIRIER, Annie. « Hydro Québec annonce la construction d'un parc d'éolienne à la Dune du Sud à Havre aux maisons », *Le Radar*, (Îles de la madeleine), (18 juillet 1994), p.3

POULIOT, François. « Comment Hydro pourrait faire baisser Gaz Métro », *Le Soleil*, (Québec), (24 avril 2004), p.B3

Rapport du comité d'experts sur les enjeux liés aux levés sismiques dans le St. Laurent

TRUDEL, Jean-Sébastien. « Le Québec devra faire mieux en efficacité énergétique », *Les Affaires*, (Montréal), (21 février 2004), p.6